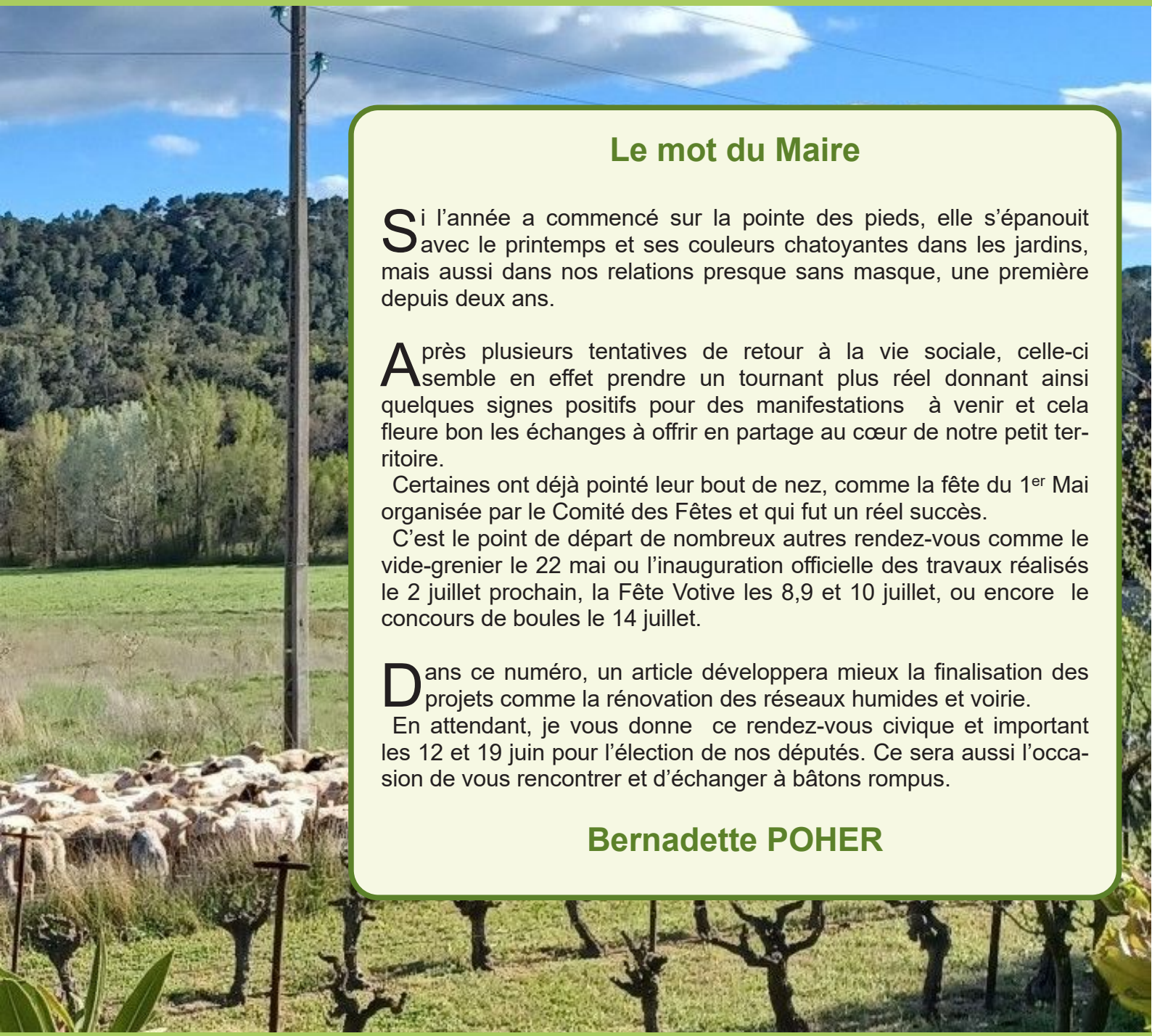
LEK'TRAIT d'UNION

Les échos du village

mairie de LECQUES

BONNES VACANCES

N°7, mai, juin, juillet, août 2022



Le mot du Maire

Si l'année a commencé sur la pointe des pieds, elle s'épanouit avec le printemps et ses couleurs chatoyantes dans les jardins, mais aussi dans nos relations presque sans masque, une première depuis deux ans.

Après plusieurs tentatives de retour à la vie sociale, celle-ci semble en effet prendre un tournant plus réel donnant ainsi quelques signes positifs pour des manifestations à venir et cela fleure bon les échanges à offrir en partage au cœur de notre petit territoire.

Certaines ont déjà pointé leur bout de nez, comme la fête du 1er Mai organisée par le Comité des Fêtes et qui fut un réel succès.

C'est le point de départ de nombreux autres rendez-vous comme le vide-grenier le 22 mai ou l'inauguration officielle des travaux réalisés le 2 juillet prochain, la Fête Votive les 8,9 et 10 juillet, ou encore le concours de boules le 14 juillet.

Dans ce numéro, un article développera mieux la finalisation des projets comme la rénovation des réseaux humides et voirie.

En attendant, je vous donne ce rendez-vous civique et important les 12 et 19 juin pour l'élection de nos députés. Ce sera aussi l'occasion de vous rencontrer et d'échanger à bâtons rompus.

Bernadette POHER

Sommaire

Des élections avant d'autres élections.....2
Un réunion publique, le 4 mars dernier.....3
Rendez-vous avec les moutons.....4
Un vrai soleil dans notre quotidien.....6
Agenda.....6
Bib'Lek.....7
Pour faire sourire.....7
Carnet.....7
Pêlé-mêle Infos.....7
Le saviez-vous ?.....7

Des élections avant d'autres élections !

Les 10 et 24 avril dernier, les citoyens étaient appelés aux urnes pour élire le Président de la République au suffrage universel direct.

Un peu d'histoire ?

Est-il besoin de rappeler que ce mode de scrutin ne date …que de 1962 !

Il a en effet fallu un référendum avec cette question « Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le Président de la République et relatif à l'élection du Président au suffrage universel » ?



Un référendum ne peut souffrir que OUI ou NON comme réponse et le oui l'emporta très largement avec près de 63%.

Le texte originel de la Constitution Française du 4 octobre 1958 avait institué à l'article 6, l'élection du Président de la République française par un collège électoral composé d'environ 81764 grands électeurs (parlementaires, conseillers généraux, élus municipaux).

Ce principe s'inscrivait dans la tradition de la IIIème et IVème République où le Président de la République était élu par le Parlement.

C'est donc ainsi que Charles de Gaulle était devenu le 1er Président de la Vème République en 1958

L'Assemblée Nationale était donc la seule instance nationale élue au suffrage universel direct, source de forte légitimité.

C'était une forte volonté de Charles de Gaulle (depuis le discours de Bayeux) que de trouver le moyen de faire appliquer le « suffrage universel » mais alors avec de nombreux obstacles à surmonter.

Aujourd'hui les élections font partie de nos acquis.

Pour ces présidentielles, en voici les résultats condensés

1er tour du scrutin du 10/04/2022 :

Nbr inscrits :	356
Nbr de votants :	300
Nbr de bulletins nuls :	1
Nbr de bulletins blancs :	4
Nbr de suffrages exprimés :	295

	Nbr de voix	%
ARTHAUD Nathalie	0	0,00
ROUSSEL Fabien	9	3,05
MACRON Emmanuel	59	20,00
LASALLE Jean	19	6,44
LE PEN Marine	67	22,71
ZEMMOUR Eric	21	7,12
MELENCHON Jean-Luc	77	26,10
HIDALGO Anne	2	0,68
JADOT Yannick	16	5,42
PECRESSE Valérie	12	4,07
POUTOU Philippe	6	2,03
DUPONT-AIGNAN Nicolas	7	2,37
TOTAL	295	100

2ème tour du scrutin du 24/04/2022 :

Nbr inscrits :	356
Nbr de votants :	288
Nbr de bulletins nuls :	2
Nbr de bulletins blancs :	29
Nbr de suffrages exprimés :	257

	Nbr de voix	%
MACRON Emmanuel	130	50,58
LE PEN Marine	127	49,42
TOTAL	257	100

Une réunion publique, le 4 mars dernier

Si elle semble un peu lointaine, il est bon de remettre quelques éléments dans les mémoires (défaillantes ?) mais aussi d'informer ceux qui n'ont pu s'y rendre !

Quelques généralités ou nouveautés :

- Un service supplémentaire ; le ramassage des encombrants par la mairie le 1er lundi du mois sur demande des habitants
- Le mini bus : nous sommes attachés à la notion de « service public » et le mini bus en fait partie. Le contrat de 3 ans est renouvelé avec le parrainage de la Communauté de Communes. Un changement cependant, le village de St Clément est remplacé par Fontanès.
 Quatre communes sont concernées
 Les rotations sont le mardi (supermarché) et le samedi matin(marché) pour ceux qui n'ont pas de moyen de transport mais le minibus peut être utilisé à d'autres occasions(petit rappel pour emmener ceux qui ne pouvaient se déplacer pour les vaccinations COVID-19)
 Les conducteurs sont bénévoles



L'ensemble des dossiers concernant la gestion de la commune a été réparti et attribué à chacun des adjoints et conseillers selon leurs compétences et aussi leur volonté.
Il ne s'agit pas de reprendre la liste de ces dossiers évoqués en réunion mais de relater ici les temps forts sur des points clé.

Commission des Finances de la CCPS et chargé des finances de la Commune : Alain Darthenucq

- Présentation des Finances Municipales : Dépenses et Recettes de Fonctionnement
- Evolution du budget avec les dépenses et recettes et le solde avec situation au 31/12/2021
- Détail des travaux réalisés et coût : rénovation de la Mairie, construction d'un local technique, rénovation de l'Eglise Saint Etiennede Lecques, l'extension du parking du Vidourle et le skate park.
- Résumé des emprunts au 31/12/2021 : enfouissement des réseaux (2030) et la station d'épuration (2041).
 Pas de nouveaux emprunts depuis 2016 mais en revanche de nombreux investissements

Le Syndicat intercommunal d'Adduction d'eau Potable (SIEP): Véronique Liénard et Alain Darthenucq

L'eau potable à Lecques
Elle est gérée par le SIEP depuis 2009 et concerne 8 communes.
Le forage de Lecques est définitivement fermé.
Le syndicat gère la préservation de la nappe, la protection du site
Les coupures du mois d'août 2021 sont dans toutes les mémoires.

- Arrêt brutal d'un forage ?
- Dysfonctionnement de la sonde ?
- Contexte géologique ? (couche karstique)

Plusieurs pistes sont envisagées à court terme avec la mise en place de sondes manuelles et peut-être un raccordement au réseau de Cannes et Clairan(ARS ?) et à plus long terme un branchement au BRL avec traitement de l'eau ou encore de nouveaux forages ?
Des études approfondies sont en cours avec un schéma directeur afin d'affiner les problématiques.

Zone d'extension d'urbanisation

Le calendrier est respecté, la modification du PLU avec enquête publique est actée.
Les travaux pourront commencer dès que le cahier des charges sera complètement défini compte tenu des exigences de la commune.

Les travaux à venir

Place des Jonquières et rue de la Gleisasse : afin de résoudre les problèmes récurrents des eaux il a été décidé en Conseil Municipal de procéder conjointement à la rénovation des réseaux d'eaux et du revêtement .
Ces travaux sont absolument nécessaires mais représentent un coût financier lourd pour notre petite commune.

Les manifestations 2021

- 14 Juillet : Concours de boules et verre de l'amitié
- 11 Novembre avec la FNACA et les enfants de l'Ecole d'Aspères
- 18 Décembre le Noël des enfants

Ateliers et spectacle de magie pour les plus jeunes
Goûter et décoration du sapin

Rendez-vous avec les moutons...

Après les belles Lettres, un peu d'Histoire, quelques grammes de nature, voici un épi-



sode environnemental dont le joli spectacle nous fait remonter le temps en plein cœur du XXIème siècle !

Car cela ne vous aura pas échappé ! Depuis quelques années déjà des moutons font leur apparition en joli troupeau au cœur de nos vignobles et bien visibles de nos routes.

Un spectacle bien agréable, avec un doux accent de montagne pour qui sait les observer.

Mais d'où viennent donc ces brebis accompagnées de leurs adorables bébés ?

Eh bien d'un village tout proche, Aspères ….

Et c'est une belle histoire que nous avions envie de vous conter ! Celle d'**Elodie et de Julien DAUMAS**. Tous deux sont originaires du Jura.

Julien veut depuis tout petit devenir « berger », c'est une passion qu'il a contracté en accompagnant son oncle dès son jeune âge et qui a déterminé son parcours de vie.

Il possède ses moutons depuis 2009.

Elodie était adjointe de direction dans un centre de vacances, toujours au cœur du Jura mais elle est gagnée par la passion de son mari.

Très vite, ils possèdent 450 moutons et envisagent un départ vers la Crau, mais le changement semble compliqué. Lorsque une annonce sur Facebook (mais oui vous avez bien lu !!) les interpelle : le Maire d'Aspères recherche un couple de bergers pour parer les incendies et entretenir la garrigue.

La rencontre a lieu et le Maire valide leur candidature.

Il n'en fallait pas davantage !

C'est ainsi que Julien et Elodie débarquent dans le Gard à l'automne 2016 avec leurs 450 moutons.

Aujourd'hui les mères brebis sont au nombre de 1500 et bien vite le troupeau monte jusqu'à 3000 bêtes avec les agneaux.

Et le travail ne manque pas tout au long de l'année.

L'hiver entre plaine par temps sec et doux et garrigue par temps maussade, les bêtes restent dehors : elles nettoient et engraissent les vignes, elles font place nette sur les terrains de la Mairie, les parcelles d'oliviers le tout sur un rayon d'action de Quissac à Beaulieu en passant par Lecques et ce de novembre à mai.

Après la tonte d'avril, fin mai début juin, les brebis partent tout d'abord pour les Alpes de Haute Provence (04) puis en juillet c'est la grande transhumance en estive, direction la Savoie ou les Hautes Alpes.



Et puis, entre mi-octobre et novembre, retour sur les terres d'Aspères…mais avec un troupeau un peu différent.



Les petits mâles sont vendus en juillet et partent vers d'autres cieux, chez d'autres éleveurs sur place ou pour …un autre parcours, environ 750 têtes.

Des brebis aussi seront cédées à d'autres éleveurs dans les Hautes Alpes (05), qui pour certains n'ont pas la même ligne d'élevage : Julien et Elodie ont opté pour un élevage pure race (Ile de France) sans croisement.

Pour la viande, les éleveurs opèrent des croisements avec des béliers « Ile de France » mais dans ce cas, les brebis resteront en bergerie tout l'hiver et cela représente un coût, en particulier entermede fourrage et de nourriture en général….

Dans notre Sud, nos brebis sont toute l'année dehors et mangent de l'herbe !

Et pour gérer au mieux les pâtures, elles sont réparties en 10 à 12 troupeaux qui se déplacent en fonction de la météo …et de la volonté des personnes demandeuses !

(Mais attention pas de particuliers !!…)

En bref quand le temps le permet en hiver, les bêtes sont en plaine et par mauvais temps ou froid elles sont plutôt en garrigue…

Chaque « petit troupeau » se compose d'environ 400 têtes et est dirigé, surveillé par deux imposants bergers d'Anatolie et aidé de 2 autres parfois la nuit (Border collie) car oh surprise ! notre gentil berger a dû faire face à un vol de brebis !

Mais oui vous avez bien lu……65 bêtes, juste emmenées de force comme ça !

Un mot sur la tonte qui a lieu un peu traditionnellement à la mi-avril.

Le métier de « tondeur » est en voie de disparition et ceux en exercice sur le sol français sont si peu nombreux qu'il leur est bien difficile de faire face aux demandes entre Alpes et Pyrénées.

Ce métier est néanmoins bien ancré dans les traditions espagnoles, et les compétences des tondeurs espagnols ne sont plus à démontrer.

Ce sont environ 180 têtes/jour qui passeront à la toilette !

De toutes les façons, c'est un premier bonheur de croiser au détour de nos déplacements à pied ou en voiture ces brebis et leurs agneaux et le second c'est aussi de savoir que le nettoyage des terrains sera bien fait avec en prime un engrais naturel qui saura sans discussion respecter la planète…

Une belle vie…
pour elles comme pour nous !



UN VRAI SOLEIL dans notre quotidien

La vie reprend son cours, dans les foyers, dans les rues ou les commerces, peu ou prou de masques même si le virus circule encore...
La prudence reste de mise mais repas familiaux, cinémas, et manifestations retrouvent un peu de couleur et génèrent quelques animations au cœur des villages.

L'été qui arrive à grands pas offre déjà son visage soleil, avec de très belles journées dans un agenda événementiel un peu rempli pour notre village.
Profitons donc de cette douceur affichée apaisante et conviviale.



Prenez soin de vous

Agenda des manifestations passées ou à venir

Le 1er mai : une tradition retrouvée avec le Comité des Fêtes et le repas tiré du sac
Une belle journée sous la houlette du Comité des Fêtes.

« Résidence d'arts visuels » Géographie du sentiment amoureux
Pour la fin de sa résidence, David AKEMATA a souhaité clôturer ses travaux de recherche, de réflexion, et de créations par une invitation à une rencontre conviviale en compagnie des autres artistes de la résidence le vendredi 20 mai à 19h.
Un joli moment en remerciement de notre accompagnement

Le 15 mai : La Ronde des Arts et des Vins
Le Lion's Club de Sommières a organisé au départ de Lecques, un rallye ludique sur environ 150km
Au rendez-vous 49 équipages dans des voitures de collection, de prestige, des motos pour le plus grand plaisir des yeux.



Un roadbook avec deux quizz « arts » et « vins », quelques questions sur les parcours autos et motos et les noms célèbres ou encore quelques connaissances techniques ou mécaniques ont donné le ton !
Une organisation pointue, un accueil chaleureux et une météo de la partie ont fait l'unanimité des participants et leur retour vers 17h fut fêté dignement avec la remise de prix « symboliques » mais aussi les moments émouvants des discours et la remise d'un chèque important à la Présidente de la recherche « contre le cancer des enfants », l'Association LISA.
Une belle animation dans les rues tortueuses de notre village !

Le 22 mai : Le traditionnel Vide Grenier, le retour
Un événement toujours apprécié et un public venu nombreux des villages alentours.

Le 02 Juillet : inauguration multiple dans notre commune en la Présence de Madame la Préfète (un flyer sera déposé dans les boites à lettres)

Et pour terminer… LECQUES EN FETE, édition spéciale 20ème anniversaire les 8, 9 et 10 juillet 2022 organisée et présentée par le Comité des Fêtes
DJ, animations midi et soir et de nombreux rendez-vous avec... les taureaux !



Bib'Lek

Un regain d'activités pour notre bibliothèque, qui cherche toujours à offrir, en particulier aux enfants, des animations autour de la lecture, un brin d'éloquence avec Radio Sommières, et les arts vivants au rendez-vous.

"La bibliothèque était
ma seconde maison.
Ou plutôt, le seul endroit
où je me sentais vraiment
chez moi."

KAFKA SUR LE RIVAGE - HARUKI MURAKAMI

Une équipe bénévole et dynamique au service du village et le programme en dit long !

En mai : La résidence d'artiste a vécu un rythme « exposition » dans le cadre superbe du temple en présence des artistes.

Et pour clore ces journées le vendredi 20 Mai à 19h, Rencontre conviviale avec les artistes

Pour faire sourire

Pourquoi dit-on qu'il y a un embarras de voitures quand il y en a trop, et embarras d' argent quand il n' y en a pas assez ?

Quand un homme se meurt, on dit qu'il s'éteint ; Quand il est mort, on l'appelle « feu » ?!

Pourquoi appelle-t-on « coup de grâce » le coup qui tue ?

On remercie un employé quand on n'est pas content de ses services.

Pourquoi dit-on d'un pauvre malheureux, ruiné et qui n'a même plus un lit dans lequel se coucher, qu'il est dans de beaux draps ?

Comment distinguer le locataire du propriétaire lorsque ces deux personnes vous disent à la fois : « Je viens de louer un appartement » ?

Pourquoi, lorsqu'on veut avoir de l'argent devant soi, faut-il en mettre de côté ?

Pourquoi un bruit transpire-t-il avant d'avoir couru ?

On passe souvent des nuits blanches quand on a des idées noires.

Pourquoi lave-t-on une injure et essuie-t-on un affront ?

Pourquoi, lorsque vous ne partagez pas l'avis de quelqu'un, dit-on que "les avis sont partagés " ?!

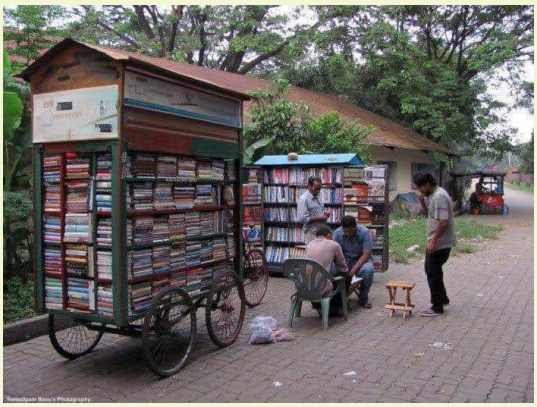
Pourquoi parle-t-on des quatre coins de la Terre, alors qu'elle est ronde ?

Carnet

Maurice MASSE,
nous a quittés à l'âge de 84 ans.
Nous adressons nos condoléances à sa famille

Pêle-mêle infos

- **Un seul Vendredi par mois** ; accueil des tout petits à la bibliothèque
- **Le 22 juin après-midi à la Guinguette « Partir en Livres »** avec 1 artiste Elsa Huet, Inauguration de la Boîte à Livres issue de la recyclerie de Calvisson.



- **Le 06 Juillet après midi« Radio Sommières à la Guinguette »** interview d'auteur(e)s, une animation qui permettra de gagner des chèques lire.

Et pour finir l'arrivée de quelques 200 ouvrages comme BD, romans jeunesse ou adultes et même des livres à gros caractères !

Le saviez-vous ?

Et juste pour le fun….

Vous connaissez sans doute le film « Jean de Florette »(1986) de Claude Berri tiré du texte de Marcel Pagnol.



L'action de ce film prend place en grande partie à « La ferme des Romarins » qui est en réalité La Bastide Chateaurenard à Riboux dans le Var.

Mais quelques scènes seront tournées à Sommières… peut-être êtes-vous de ceux qui s'en souviennent ?

En voici quelques images …..

Une anecdote sur l'histoire de Lecques à raconter ?
Un témoignage ? Des documents ? Des photos ?
Des cartes postales ? Une idée solidaire ?
Je suis la PLUME de ce petit journal pour le plaisir de tous.

Contactez-moi : Mblt3034@gmail.com
Ou pour une rencontre : téléphone Mairie 04 66 80 11 83



MAIRIE DE LECQUES
233 rue du 26 Août 1944
30250 LECQUES

Nous contacter :
Tél : 04 66 80 11 83
Fax : 04 66 80 14 05
Courriel: mairie-de-lecques@wanadoo.fr
Facebook: www.facebook.com/mairielecques
Site: www.lecques.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi : de 10h à 12h
Mercredi : de 10h à 12h
Jeudi : de 14h à 17h
Vendredi : de 10h à 12h

©2022 Mairie de Lecques - Chargée de publication : Michèle Blanchot - Couverture : galettes des rois
Maquette : P@rice - Impression : LA BA Com 30170 Conqueyrac - Ne pas jeter sur la voie publique

Pour toutes les alertes
téléchargez l'application Info-Flash sur votre téléphone
et suivez l'actualité en temps réel

Info-Flash